

Paris, le 30 mai 2022

Nouveau statut de la France vis-à-vis de l'ESB :

**Une page se tourne
La sécurité sanitaire demeure notre priorité**

L'Organisation mondiale de la santé animale ([OIE](#), Office International des Épizooties), réunie en session générale à Paris du 23 au 25 mai, vient d'attribuer à la France le statut de « pays à risque négligeable » vis-à-vis de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB).

Il s'agit du meilleur statut sanitaire possible vis-à-vis de cette maladie, réservé aux pays qui ont démontré une parfaite maîtrise et dont l'âge de naissance du dernier cas d'ESB connu remonte à plus de 11 ans (avril 2004 dans le cas de la France). La France était précédemment classée « pays à risque maîtrisé »*.

Cette décision conforte l'[Avis n°79](#) du Conseil National de l'Alimentation (CNA), portant sur les enseignements tirés de la crise de l'ESB adopté en octobre 2017.

Ce changement entrera en vigueur au niveau de l'UE après la mise à jour de la décision (CE) 2007/453 de la Commission européenne. Culture Viande demande au ministère de l'Agriculture d'intervenir pour une rapide publication.

L'officialisation de l'acquisition de ce nouveau statut permettra aux entreprises d'abattage-découpe-préparation et commercialisation des viandes de réduire la liste des Matériels à Risque Spécifiés ([MRS](#)). Nous continuerons néanmoins à prendre des mesures de surveillance vis-à-vis du risque ESB, en maintenant des tests ESB sur carcasses, et par sécurité, le retrait de la chaîne alimentaire des MRS restants.

La filière bovine Française pourra également se prévaloir de ce nouveau statut dans ses échanges internationaux.

« Culture Viande se félicite de cette reconnaissance mondiale qui confirme le haut niveau de sécurité sanitaire de nos élevages et de nos abattoirs. Une page se tourne, après 20 ans de mobilisation de tous les acteurs de la filière, de l'élevage à la boucherie, pour sécuriser la chaîne alimentaire. Ce nouveau statut de la France vis-à-vis du risque ESB va permettre à la filière bovine française de restaurer et d'ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation », a déclaré Gilles Gauthier, Président de Culture Viande.

(*) Nouvelles reconnaissances de statuts zoo-sanitaires officiels et de programmes de contrôle :
<https://www.oie.int/fr/nouvelles-reconnaisances-de-statuts-zoosanitaires-officiels-et-de-programmes-de-contrôle/>

Contact Presse : François Cassignol - Tél. : 06 83 90 67 05